

## Observer les inégalités territoriales Mercredi 20 juin 2018 - Paris

### Programme

**9h15** Accueil des participants.

**9h30** Présentation des objectifs de la formation.

**9h45** **Comment observer les inégalités au niveau local ?**

Les instruments de mesure des données sociales locales se développent. Encore faut-il savoir comment s'y prendre. Quels sont les bons outils ? Quelles sources utiliser ? Comment donner du sens aux données ?

Intervenant : Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités.

**11h15** Pause

**11h30** **Le panorama des inégalités territoriales**

Un état des lieux en croisant les thèmes et les échelons territoriaux, de la région au quartier. Quelle est la situation des zones urbaines sensibles ? La France périurbaine est-elle vraiment la plus pauvre ?

Intervenant : Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités.

**13h00** Déjeuner

**14h15** **La ségrégation sociale du territoire s'accroît-elle ?**

Comment évolue la composition sociale des territoires en France ? Quelles sont les causes et les effets de cette ségrégation ? Mobilité choisie et mobilité subie : les moyens de la ségrégation.

Intervenant : Marco Oberti, professeur de sociologie à Sciences Po Paris, directeur de l'Observatoire sociologique du changement.

**15h45** Pause

**16h** **Comment réduire les inégalités dans les territoires ?**

Des impôts aux dépenses publiques, un ensemble de mécanismes redistribuent la richesse entre territoires. Quels sont-ils ? Comment évaluer leur impact ?

Intervenante : Eliane Dutarte, Observatoire des inégalités

**17h30** Bilan de la formation

### **Présentation de la formation**

De Neuilly-sur-Seine à Roubaix, des Yvelines à La Réunion, des écarts considérables séparent les territoires. Encore faut-il bien les mesurer et savoir les analyser. L'Observatoire des inégalités propose une formation sur la question des inégalités territoriales, destinée à mieux comprendre cette situation.

### **Noms et qualités des intervenants**

**Eliane Dutarte** de l'Observatoire des inégalités et spécialiste des inégalités territoriales.

**Louis Maurin**, directeur de l'Observatoire des inégalités. Il a co-dirigé les *Rapports sur l'état des inégalités en France* et *Que faire contre les inégalités ? 30 experts s'engagent*, publiés par l'Observatoire des inégalités.

**Marco Oberti**, professeur de sociologie à Sciences Po Paris, directeur de l'Observatoire sociologique du changement et auteur, avec Edmond Préteceille, de « La ségrégation urbaine », La Découverte, 2016.

### **Objectifs pédagogiques**

Acquérir une vision globale des inégalités territoriales.

Acquérir des outils pour mieux mesurer et analyser la situation des territoires, par exemple dans la perspective de la création d'un observatoire local.

Appréhender les politiques publiques qui agissent sur les inégalités territoriales.

### **Public**

Cette formation vise un public de professionnels du monde de l'entreprise, des collectivités locales, des associations, des permanents et délégués syndicaux, des professionnels de la santé et de l'action sociale.

L'inscription ne requiert pas de compétences statistiques spécifiques.

### **Lieu**

Futuribles, 47 rue de Babylone Paris 7<sup>e</sup> (au fond de la cour, 2<sup>e</sup> étage).

### **Tarif**

Nombre de participants maximum : 16

- Date : 20 juin 2018

- Horaires : 9h15-17h45

- Durée : 1 journée (7 heures)

- Tarif :

550 euros TTC (entreprises, collectivités et institutions)

400 euros TTC (associations)

Ce tarif inclut le déjeuner. Les frais de déplacement ou d'hébergement sont à la charge du stagiaire.

L'Observatoire des inégalités se garde la possibilité de modifier l'un des modules ou d'intervertir l'ordre des interventions.

### **Financement**

Les formations de l'Observatoire des inégalités sont éligibles dans le cadre de la formation professionnelle continue (ex. plan de formation, heures de DIF acquises avant 2015). Pour les demandes de prise en charge auprès de votre organisme financeur ou de votre employeur, un devis peut vous être adressé.

### **Supports de formation**

Chaque participant recevra une pochette pédagogique avec le « Rapport sur les inégalités en France » et l'ouvrage « Que faire contre les inégalités ? », publiés par l'Observatoire des inégalités.

---

### **Organisme de formation**

Observatoire des inégalités : 4 allée du Plessis – 37000 Tours

Téléphone : 06 38 67 01 09 – Courriel : [info-formation@inegalites.fr](mailto:info-formation@inegalites.fr)

Enregistré sous le n° 24 37 02526 37 auprès de la préfecture de la région Centre.

Le département formation de l'Observatoire des inégalités a été fondé en 2008. Il permet de transmettre les méthodes et les savoirs acquis depuis près de 10 ans sur la question des inégalités, de l'état des lieux à la compréhension des mécanismes qui les engendrent et leurs conséquences. Il vise un public de professionnels très large, du monde de l'entreprise, des collectivités locales, des associations, des permanents et militants syndicaux, des professionnels de la santé et de l'action sociale, etc.